

EDM3004. Stage : expérimentation ou intégration en milieu de travail

Politique

Ce document vise à présenter les objectifs et les exigences d'éligibilité du stage expérimentation ou intégration en milieu de travail (Sigle EDM3004) du programme Médias Interactifs du Baccalauréat en communication.

Objectifs

- Offrir aux étudiants une formation complémentaire à la formation académique;
- Permettre l'existence d'une étape transitoire entre le milieu scolaire et le milieu professionnel;
- Assurer le perfectionnement de l'apprentissage pratique dans un contexte non simulé;
- Confronter le stagiaire aux exigences d'une production avec l'encadrement d'un milieu professionnel établi.

Exigences d'éligibilité

- L'étudiant, pour être éligible, doit avoir complété 30 crédits;
- Pour être éligible, l'étudiant doit aussi avoir complété quatre sessions universitaires;
- L'étudiant, pour être éligible, doit avoir une moyenne minimale de 2,5;
- L'étudiant est encadré par un responsable de stages, désigné par la direction du programme ou son représentant;
- L'étudiant choisit son stage en recourant :
 - à ses contacts et à ses recherches personnelles (l'étudiant se trouve un stage dans un milieu reconnu).
 - aux services du responsable de stages et des professeurs qui peuvent fournir de l'information pertinente sur des situations de stage à l'intérieur et à l'extérieur de l'Université.
 - aux services de la Faculté (des offres de stages sont transmises par l'intermédiaire du groupe de diffusion électronique).

Les stages doivent être approuvés par le responsable de stages (N.B. Un stage n'est pas automatiquement approuvé, même s'il est présenté sur le groupe de diffusion ou proposé par un professeur ou un représentant du milieu).

*Note : Certaines situations peuvent être des cas d'exception.
Ces cas d'exception sont présentés au responsable de stages qui rend une décision.*